

Fonds national d'activités sociales des entreprises artistiques et culturelles

FNAS

INFOS

n° 46

juin 2013



■ Joli mois de... juin

■ 24 juin 2013
Assemblée générale
du FNAS

■ Les journées
d'étude d'Avignon
du 16 au 19 juillet 2013

■ Séjours à venir...

■ Carte postale
du Yucatán au Mexique



Le FNAS à Avignon

La Maison professionnelle

Collège Viala, 35 rue Guillaume Puy

Elle sera ouverte du 11 au 18 juillet,
de 11 h à 19 h.

Elle regroupera la plupart
des organismes sociaux du spectacle :
Pôle emploi spectacle, le Groupe AUDIENS,
l'AFDAS, la SACEM, le CMB, le FNAS, etc...
ainsi que les organisations syndicales
d'employeurs et de salariés.

Bref le meilleur endroit
pour se renseigner
sur sa situation sociale...

Le FNAS y tiendra
une réunion d'information
sur ses activités sociales.
Tous les détails de dates de réunion
et de permanence
seront prochainement sur le site :
www.fnas.net.

Solutions des mots croisés de la page 15

Horizontalement : 1- Résistante. 2- Eclatement. 3- Guadeloupe. 4- IRM. RER. 5- Se.
Fl. Catin. 6- Subalterne. 7- Iel (lie). 10. TCL. 8- Uio. Spa. Il. 9- Idéalise. 10- Ensorcèles.
Verticalement : A- Régisseuse. B- Ecurieul. C- Siam. Blois. D- Iad (Ida). Fa. Do.
E- Stériliser. F- Télé. Topac (Capot). G- Amorce. Ale. H- Neu. Art. Il. I- TNP. Incisé.
J- Eternelles.

Sommaire

Edito 3

Assemblée générale du 24 juin

Rapport d'activité 4 à 11

Rapport financier exercice 2012 12 / 13

Journées d'étude d'Avignon : 14

Carnet de voyage: 15

Séjour d'automne : Stockholm

Séjours d'été : Festivals et Fête de l'Uma

Séjours d'hiver

Feuilleton 16 / 17

Le village de Tarnos dans les Landes

Carte postale : 18 / 22

L'aventure et le FNAS au Yucatán

Mots croisés 22

Grilles de prise en charge 23

Renseignements pratiques 24

Les derniers numéros

de FNAS INFOS

peuvent être consultés

sur le site

www.fnas.net



N° 46 - juin 2013

Édité par le FNAS - 185 avenue de Choisy - 75013 PARIS Tél-
léphone : 01 44 24 72 72 - Télécopie : 01 44 24 72 73

Directeur de la publication : Patrick Harivel

Ont participé à la rédaction de ce numéro : Patrick Harivel,
Eva Loyer, Alain Brosseau, Frank Lavanture, Maria Tercjak,
Patrice Villaumé, Henri Uzureau

Ont participé à la réalisation : Michel Pezaud,
Nathalie Leton, Chantal Porte et l'équipe du FNAS

Credits photos : Touristra-vacances, Roland Rondini,
DR, Eva Loyer, Frank Lavanture, Philippe Guérillot,
Igor Brover, Angeline Barth, Michel Pezaud, Michel Hasson,
iStockphoto, Maria Tercjak, François Banet

Création, conception : Joëlle Brover

Impression : STIPA

Dépôt légal : ISSN 0335 - 2374

Joli mois de... juin !

Juin, mois de transition, de fêtes, d'exams, et... fin de saison pour certains et, espérons-le, temps fort dans les festivals pour d'autres.

Pour le FNAS, c'est l'Assemblée générale ! C'est le temps, nécessaire et statutaire, pour détailler ensemble le bilan de l'année passée. Un temps fort !

Cette Assemblée 2013 n'est pas électorale mais elle a son importance car elle détermine la vie du FNAS.

Elle est ouverte à tous les élus des CEC, aux représentants des salariés des entreprises de moins de 10, aux salariés intermittents élus et aux représentants des organisations syndicales, membres de droit. Cette journée permet de se rencontrer, de se connaître, d'échanger, d'avoir des renseignements précis sur des sujets qui nous animent toutes et tous, de prendre la température du « bain Fnassien » et ainsi être bien et mieux préparés pour celles et ceux qui participeront aux journées d'étude d'Avignon.

Nous aurons lors de cette assemblée les commentaires du rapport d'activités et du rapport financier. Des débats passionnés devraient suivre. Si l'équilibre financier est nécessaire, il n'en est pas moins vrai que ce sont encore les salariés qui auront contribué à cet effort.

Dans le contexte actuel, nous devons réfléchir encore davantage aux activités proposées afin d'accroître le nombre d'utilisateurs et permettre des plages de détente, et de plus culturelles, à tous

les salariés. Cela est une préoccupation constante des élus du FNAS.

N'oublions pas les inquiétudes des salariés et par ricochet des élus du Conseil de gestion, concernant les baisses du budget 2014, non seulement de l'État mais également des collectivités territoriales. Cela aura de lourdes conséquences sur l'emploi, les conditions de vie, le moral et... les spectacles. Comme dit Michel Audiard : « Quand on a de graves préoccupations alimentaires, on n'a pas beaucoup d'ambition. »

Alors, lançons un appel pour un « mieux vivre ensemble ».

Un appel d'espoir. Un appel de changement. Un appel de résistance.

Redressons-nous ! Réveillons-nous !

« L'espérance est le songe d'un homme éveillé » a écrit Aristote.

En juillet, lors des Journées d'étude d'Avignon, où d'année en année le nombre de participants ne cesse de grandir, nous nous enrichissons l'esprit, avec bonheur. Des intervenants passionnés et passionnants poursuivront l'information juridique et pratique des élus et des salariés. Les enjeux et les conséquences pour notre secteur d'activité de l'actualité sociale et politique seront aussi abordés.

A la rentrée de septembre... Mais ceci est une autre histoire.

Rendez-vous pour vos élus le 24 juin pour notre Assemblée générale !

Patrick Harivel - Président

Assemblée générale

24 juin 2013

Rapport d'activité 2012

Stable, à quel prix ?

Au moment où l'on nous somme de croire que les choix ne peuvent être faits qu'entre le mauvais et le pire, notre secteur d'activité subit des baisses budgétaires sans précédent. Ce contexte politique, économique et social ne manquera pas d'impacter l'emploi et les conditions d'emploi des artistes, des techniciens et des personnels administratifs. Impactées aussi, bien sûr, les conditions de travail que l'incertitude du lendemain oblige les salariés à subir, aux dépens de leur qualité de vie, de leur santé, voire de leur sécurité.

En 2012, les outils de gestion comptables, ont permis au Conseil de gestion de suivre pas à pas l'évolution financière, permettant ainsi d'anticiper sur le développement potentiel des activités à proposer. Nous saluons ici l'équipe du FNAS, constamment mobilisée à fournir les éléments, parfois complexes, pour assurer le meilleur suivi de gestion.

Les participants aux commissions n'ont pas chômé non plus, notamment sur la nouvelle législation concernant les opérateurs de tourisme, ce qui a réclamé toute leur énergie et leur investissement. Grâce à ce travail le Conseil de gestion a pu prendre les décisions nécessaires à la mise en conformité des activités de séjours du FNAS dans les valeurs de CE qu'il défend. Ces règles ont pris effet en janvier 2013.

Le travail de la Commission Info et de l'équipe de coordination de rédaction de FNAS INFOS, contribue grandement à assurer une meilleure lisibilité des actions du FNAS, tout en tissant le lien avec les ouvriers droit et leur famille, particulièrement par la publication des cartes postales ou des témoignages de participants aux journées d'étude.

Comme nous allons l'observer, le FNAS a retrouvé une certaine stabilité, mais n'oublions pas que seuls les salariés et leur famille en ont supporté le lourd tribut lors de la refonte des grilles et des plafonds de prise en charge mis en place en 2011.

● Les ouvriers droit

Ouvriers droit	2011	2012	Écart 2011 / 2012	Nombre d'ouvriers droit ayant bénéficié d'au moins 1 PEC		Écart 2011 / 2012
				2011	2012	
Permanents	14 589	14 963	+ 2.56 %	4 080	4 019	- 1.50 %
<i>dont – de 10</i>	9 426	9 563				
Intermittents	21 927	22 693	+ 3.49 %	5 365	6 514	+ 21.42 %
<i>dont artistes</i>	14 137	14 429				
TOTAL	36 516	37 656	+ 3.12 %	9 445	10 533	+ 11.52 %

▲ Les salariés permanents des entreprises de plus de 10 (5 400), représentent 36.08 % des salariés permanents (5 163 en 2011).

▲ Les artistes représentent 63.58 % des salariés intermittents (64.47 % en 2011).

▲ Les techniciens et personnels administratifs (8 207) représentent 36.17 % des salariés intermittents (7 790 en 2011).

▲ Le nombre d'artistes permanents est de 142 sur 14 963 (362 en 2011).

Le différentiel de 0.25 % correspond à des professions non renseignées.

Si en 2011, l'accroissement du nombre d'ouvriers droit ayant bénéficié d'au moins une prise en charge connaissait un fort ralentissement (0.21 %), 2012 acte un accroissement de 11.52 % (soit + 1 088 ouvriers droit). Les journées d'étude régionales, FNAS INFOS, l'information permanente aux salariés intermittents sur leur ouverture de droits, et peut être une meilleure « appropriation » des règles du FNAS ont sans nul doute contribué à ce résultat.

● Les entreprises

Le nombre d'entreprises appelées à cotiser est passé de 7 648 en 2011 à 7 978 en 2012, soit un accroissement de 330 entreprises (+ 4.31 %). En 2011, 202 entreprises ont été désaffiliées, 187 en 2012. En 2011, 2 entreprises ont suspendu leur affiliation car sans activité, 28 en 2012.

■ Sur ces 7 978 entreprises :

- 7 779 sont sans CEC (moins de 10 salariés - effectif équivalent temps plein) ;
- 184 avec CEC (plus de 10 salariés - effectif équivalent temps plein) ;
- 15 CE d'ordre public sont adhérents au FNAS (+ de 50 salariés – effectif équivalent temps plein).

■ Les cotisations :

En 2012, leur volume a augmenté de 2.94 %.

- Les cotisations des entreprises de plus de 10 salariés accusent une légère augmentation, elles représentent 20.20 % en 2012 contre 19.63 % en 2011.
- La cotisation moyenne par entreprise est de 894 euros en 2012 contre 908 euros en 2011, soit une baisse de 1.48 % (pour mémoire, ce montant s'élevait à 1 073 euros en 2005).
- Celle des entreprises de plus de 10 salariés est de 7 232 euros, et des entreprises de moins de 10 salariés est de 731 euros.

Sur 2 ans le montant de la cotisation moyenne baisse de 2.34 %, sur 3 ans cette baisse est de 8.76 %.

Et c'est là que le bât blesse ! La cotisation moyenne de 894 euros passe en-dessous du plafond de la grille globale (900 euros) des quotients familiaux les plus faibles ! Plus de salariés, plus d'entreprises et un niveau moyen de cotisations en baisse d'année en année. Cette situation s'avère structurelle et ne peut que nous inquiéter sur les moyens d'existence des salariés. Depuis 2005, le coût de la vie a augmenté de 16 %. Les salaires (minima comme réels) ont-ils suivi ? La considération illimitée du salariat comme variable d'ajustement en fait donc le mécène incessant de l'activité.

24 juin 2013



● Les prises en charge (PEC)

Nombre de prises en charge par activité de Séjours

* Enfants qui ne sont pas à la charge fiscale du salarié ouvrant droit et qui ont bénéficié d'une prise en charge sur le plafond de l'ouvrant droit.

Séjours	2011							2012							Écart 2011/2012
	Permanents			Intermittents			TOTAL PEC	Permanents			Intermittents			TOTAL PEC	
	Ouvrant droit	Ayant droit	S/Total	Ouvrant droit	Ayant droit	S/Total		Ouvrant droit	Ayant droit	S/Total	Ouvrant droit	Ayant droit	S/Total		
Colonies	7*	579	586	29*	1 026	1 055	1 641	9*	553	562	27*	1 023	1 050	1 612	- 1.77 %
Grille 1	378	732	1 110	324	758	1 082	2 192	344	593	937	389	581	970	1 907	- 13.00 %
Transports	248	521	769	215	526	741	1 510	224	434	658	259	422	681	1 339	- 11.32 %
Total G1	633	1 832	2 465	568	2 310	2 878	5 343	577	1 580	2 157	675	2 026	2 701	4 858	- 9.08 %
Grille 2	1 382	2 792	4 174	1 400	3 053	4 453	8 627	1 470	2 428	3 898	1 775	2 647	4 422	8 320	- 3.56 %
Transports	1 172	2 472	3 644	1 213	2 702	3 915	7 559	1 269	2 129	3 398	1 558	2 357	3 915	7 313	- 3.25 %
Total G2	2 554	5 264	7 818	2 613	5 755	8 368	16 186	2 739	4 557	7 296	3 333	5 004	8 337	15 633	- 3.42 %
Grille 3	595	922	1 517	467	817	1 284	2 801	554	766	1 320	508	651	1 159	2 479	- 11.50 %
Transports	191	413	604	156	339	495	1 099	193	393	586	188	294	482	1 068	- 2.82 %
Total G3	786	1 335	2 121	623	1 156	1 779	3 900	747	1 159	1 906	696	945	1 641	3 547	- 9.05 %
TOTAL	3 973	8 431	12 404	3 804	9 221	13 025	25 429	4 063	7 296	11 359	4 704	7 975	12 679	24 038	- 5.47 %

En 2012, la baisse du nombre de prises en charge des activités de Séjours diminue (-5.47 %). Entre 2010 et 2011 l'écart total était de - 9.86 %.



Les nuitées

▲ Colonies

En 2011, le total des nuitées est de 13 451.
En 2012, le total des nuitées est de 13 086 soit une diminution de 2.71 %.

▲ Séjours Grille 1

En 2011, le total des nuitées est de 12 844.
En 2012, le total des nuitées est de 12 020 soit une diminution de 6.42 %.

▲ Séjours Grille 2

En 2011, le total des nuitées est de 75 974.
En 2012, le total des nuitées est de 74 529 soit une diminution de 1.90 %.

▲ Séjours Grille 3

En 2011, le total des nuitées est de 22 218.
En 2012, le total des nuitées est de 19 064 soit une diminution de 14.20 %.

▲ Total des nuitées tous séjours confondus

En 2011, le total des nuitées est de 124 487.
En 2012, le total des nuitées est de 118 699 soit une diminution de 4.65 %.



Nombre de prises en charge par activité de Loisirs

* Permanents des entreprises de moins de 10 salariés.

Loisirs	2011							2012							Écart 2011/2012
	Permanents*			Intermittents			TOTAL PEC	Permanents*			Intermittents			TOTAL PEC	
	Ouvrant droit	Ayant droit	S/Total	Ouvrant droit	Ayant droit	S/Total		Ouvrant droit	Ayant droit	S/Total	Ouvrant droit	Ayant droit	S/Total		
Loisirs	5 132	6 903	12 035	8 593	14 982	23 575	35 610	5 467	6 093	11 560	10 947	13 122	24 069	35 629	0.05 %
Sport	1 700	2 372	4 072	2 708	5 390	8 098	12 170	1 948	2 555	4 503	3 228	4 802	8 030	12 533	2.98 %
Cinéma	2 964	4 068	7 032	5 336	8 771	14 107	21 139	3 148	3 777	6 925	6 815	7 577	14 392	21 317	0.84 %
Ch. Lire	1 458	1 853	3 311	2 652	3 770	6 422	9 733	1 530	1 661	3 191	3 404	3 274	6 678	9 869	1.40 %
Ch. Disques	1 167	0	1 167	2 168	0	2 168	3 335	1 085	0	1 085	2 033	0	2 033	3 118	-6.51 %
Total	12 421	15 196	27 617	21 457	32 913	54 370	81 987	13 178	14 086	27 264	26 427	28 775	55 202	82 466	0.58 %

En 2012, le nombre de prise en charge des activités de Loisirs se stabilise (+ 0.58), entre 2010 et 2011 l'écart total était de - 5.52 %.

24 juin 2013

Nombre de prises en charge par quotients familiaux (QF) sur les activités de Séjours

Quotient familial	PEC Séjours par taux	2011			2012			Ecart 11 / 12	Ecart 11/12 Permanents	Ecart 11/12 Intermittents	
		Permanents	Intermittents	Total	Permanents	Intermittents	Total				
		PEC	PEC	PEC	PEC	PEC	PEC				
-350	70 %	1 809	1 302	3 111	1 488	1 184	2 672	-14.11 %	-17.74 %	-9.06 %	
350 à 450	65 %	1 165	1 059	2 224	1 046	1 299	2 345	5.44 %	-10.21 %	22.66 %	
451 à 550	60 %	1 631	1 707	3 338	1 531	1 651	3 182	-4.67 %	-6.13 %	-3.28 %	
551 à 650	55 %	1 799	2 014	3 813	1 705	2 086	3 791	-0.58 %	-5.23 %	3.57 %	
651 à 750	50 %	1 626	1 729	3 355	1 620	1 890	3 510	4.62 %	-0.37 %	9.31 %	
751 à 850	45 %	1 231	1 751	2 982	1 287	1 396	2 683	-10.03 %	4.55 %	-20.27 %	
851 à 950	40 %	1 102	1 200	2 302	839	1 240	2 079	-9.69 %	-23.87 %	3.33 %	
951 à 1100	35 %	940	1 126	2 066	846	961	1 807	-12.54 %	-10.00 %	-14.65 %	
1101 à 1250	30 %	643	566	1 209	486	540	1 026	-15.14 %	-24.42 %	-4.59 %	
+1250	25 %	458	571	1 029	511	432	943	-8.36 %	11,57 %	-24.34 %	
	Total	12 404	13 025	25 429	11 359	12 679	24 038	-6.50 %	-8.18 %	-3.73 %	<i>Moyenne</i>
								-5.47 %	-8.42 %	-2.66 %	Ecart

Nombre de prises en charge par quotients familiaux (QF) sur les activités de Loisirs

* Permanents des entreprises de moins de 10 salariés

Quotient familial	PEC Séjours par taux	2011			2012			Ecart 11 / 12	Ecart 11/12 Permanents	Ecart 11/12 Intermittents	
		Permanents*	Intermittents	Total	Permanents*	Intermittents	Total				
		PEC	PEC	PEC	PEC	PEC	PEC				
-350	70 %	5 636	5 600	11 236	5 295	5 073	10 368	-7.73 %	-6.05 %	-9.41 %	
350 à 450	65 %	2 752	3 971	6 723	2 922	4 862	7 784	15.78 %	6.18 %	22.44 %	
451 à 550	60 %	3 337	5 996	9 333	3 144	5 924	9 068	-2.84 %	-5.78 %	-1.20 %	
551 à 650	55 %	3 374	7 287	10 661	3 495	7 531	11 026	3.42 %	3.59 %	3.35 %	
651 à 750	50 %	2 857	6 953	9 810	3 509	7 936	11 445	16.67 %	22.82 %	14.14 %	
751 à 850	45 %	3 045	6 937	9 982	2 583	6 217	8 800	-6.80 %	-15.17 %	-2.81 %	
851 à 950	40 %	2 106	5 079	7 185	1 843	5 052	6 895	-4.04 %	-12.49 %	-0.53 %	
951 à 1100	35 %	2 041	5 737	7 778	1 786	5 386	7 172	-7.79 %	-12.49 %	-6.12 %	
1101 à 1250	30 %	1 051	3 034	4 085	1 049	3 408	4 457	9.11 %	-0.19 %	-12.33 %	
+1250	25 %	1 418	4 316	5 734	1 638	3 813	5 451	-4.94 %	15.51 %	-11.65 %	
	Total	27 617	54 370	81 987	27 264	55 202	82 466	+1.09 %	-0.41 %	+2.05 %	<i>Moyenne</i>
								+0.58 %	-1.28 %	1.53 %	Ecart

Après deux exercices pleins des grilles mises en place en 2011, nous pouvons maintenant observer l'évolution des prises en charge en regard des quotients familiaux.

Ces premiers chiffres nous interrogent, notamment sur la régression importante des PEC de Séjours des permanents (entreprises de + de 10 et - de 10 confondues).

Mises en regard, les conditions d'emploi des salariés intermittents, la forfaitisation récurrente du salaire et du temps de travail, l'assimilation des allocations chômage, et celles des salariés permanents, entre emplois dits « aidés », temps partiels (trop souvent travaillés à temps plein), non reconnaissance des qualifications conduisant à l'enlèvement des évolutions professionnelles... force est de constater que la précarité des uns génère inéluctablement celle des autres. *Show must go on ?...*

Si parce que fractionnables, les activités de loisirs gardent la faveur des ouvrants droit, nous nous devons là de considérer l'objectif prioritaire du travail continu à mener pour le droit aux vacances.

C'est dans cette préoccupation qu'à l'occasion de la mise en conformité des activités de séjours en regard de la nouvelle législation, le Conseil de gestion a décidé de passer en Grille Séjours 1 les séjours effectués en camping ou Auberge de jeunesse, en Gîtes de France ou par l'intermédiaire de Clévacances ou Accueil paysan. Le passage de ce type de séjours en Grille 1 permettra d'assurer aux ouvrants droit et à leur famille une meilleure prise en charge. Autre décision, pour les séjours organisés par le FNAS, le prix de ces séjours souvent onéreux fait l'objet d'une grille spécifique où le surcoût était réparti également entre toutes les tranches de QF. Pour une répartition équitable de ce surcoût, le Conseil de gestion a décidé qu'elle soit désormais proportionnelle aux QF.

Nous pourrions évaluer les effets de ces mesures en 2013.

● Les bénéficiaires (Ouvrants droit et ayants droit)

■ Activités de Séjours

● Séjours Grille 1 (colonies incluses) :

En 2011, 2 907 personnes ont bénéficié de 5 343 prises en charge sur la grille 1 (1 201 pour les ouvrants droit, et 4 142 pour les ayants droit).

En 2012, 2 862 personnes ont bénéficié de 4 858 prises en charge sur la grille 1 (1 252 pour les ouvrants droit, et 3 606 pour les ayants droit).

Soit une diminution du nombre de bénéficiaires de 1.55 % (- 7.45 % en 2011).

● Séjours Grille 2 :

En 2011, 6 872 personnes ont bénéficié de 16 186 prises en charge sur la grille 2 (5 167 pour les ouvrants droit, et 11 019 pour les ayants droit).

En 2012, 6 912 personnes ont bénéficié de 15 633 prises en charge sur la grille 2 (6 072 pour les ouvrants droit, et 7 890 pour les ayants droit).

Soit une augmentation du nombre de bénéficiaires de 0.58 % (+ 1.25 % en 2011).



● Séjours Grille 3 :

En 2011, 2 635 personnes ont bénéficié de 3 900 prises en charge sur la grille 3 (1 409 pour les ouvrants droit, et 2 491 pour les ayants droit).

En 2012, 2 385 personnes ont bénéficié de 3 547 prises en charge sur la grille 3 (1 443 pour les ouvrants droit, et 2 014 pour les ayants droit).

Soit une diminution du nombre de bénéficiaires de 9.49 % (- 5.25 % en 2011).

■ Activités de Loisirs

En 2011, 19 842 personnes ont bénéficié de 81 987 prises en charge sur la grille loisirs (33 878 pour les ouvrants droit, et 48 101 pour les ayants droit).

En 2012, 20 606 personnes ont bénéficié de 82 466 prises en charge sur la grille loisirs (39 605 pour les ouvrants droit, et 42 861 pour les ayants droit).

Soit une augmentation du nombre de bénéficiaires de 3.85 % (6.24 % en 2011).

Assemblée générale

24 juin 2013

● La formation les journées d'étude

En raison de difficultés de planning, la session d'hiver 2012 n'a pu être organisée.

Les journées d'études 2012 en Avignon ont réuni 82 représentants du personnel (65 en 2011).

Le thème « les cotisations sociales, quel avenir ? », animé par le sociologue Bernard Friot, co-fondateur de l'association Réseau salariat, a captivé et mobilisé l'auditoire sur les enjeux émancipateurs de la cotisation sociale, du droit à une véritable sécurité sociale professionnelle, et le rappel permanent à ceux qui nous gouvernent que nous sommes les producteurs des valeurs économiques.

Ces journées furent décrétées « le meilleur spectacle d'Avignon » !

En octobre 2012, s'est tenue une journée d'étude en région Centre à Orléans. Le matin, elle a réuni au Carré Saint-Vincent des salariés et leurs représentants de la Scène nationale d'Orléans, du CDN, du CADO et de l'ATAO regroupés dans ce lieu. L'après-midi s'est déroulée au 108, lieu qui regroupe une trentaine d'associations professionnelles culturelles. Etaient présents des salariés de la Maison de la culture de Nevers, ainsi que des salariés permanents et intermittents de la région Centre.





Le fil d'Ariane

Si comme nous l'avons vu, la situation se stabilise, et 2012 se termine avec un résultat financier positif, le FNAS n'a cependant pas reconstitué les réserves nécessaires à un fonctionnement pérenne, c'est pourquoi le trésorier proposera aux membres de l'Assemblée générale de répartir cette somme entre le fonds de prévoyance et le compte « report à nouveau ». Cette « marge » budgétaire sera allouée principalement au développement des activités de Séjours, nombre de propositions nouvelles sont déjà à l'œuvre sur plusieurs festivals, d'autres sont en cours d'élaboration, expos, nouveaux lieux culturels, peut-être aussi un séjour FNAS destiné aux enfants, etc.

Nous aurons aussi à cœur de garder le lien avec nos retraités, sans (encore) parler de prises en charge, quelques mesures en cours d'élaboration devraient permettre d'éviter la rupture brutale que peut quelquefois générer l'arrêt de l'activité professionnelle.

En 2014, le FNAS vivra deux moments importants de son histoire que nous devons préparer dès 2013.

Après plus de 20 ans de ~~bons~~ GRANDS et loyaux services, Frank Lavanture, délégué général et Chantal Porte, assistante de direction, prendront une retraite incontestablement méritée.

Si élus et membres de droit sont des militants engagés, Frank et Chantal font, sans conteste, partie des plus fervents militants du FNAS. Merci, merci à eux pour leur engagement, leur enseignement, le rappel et la transmission humaniste des valeurs de comité d'entreprise qui fondent le FNAS, et qu'ils ont su apporter à tous les élus qui se sont succédé au Conseil de gestion.

Il a donc fallu nous atteler à cette délicate succession. Ainsi le Conseil de gestion (dans la plus grande concertation avec Frank), a décidé de l'embauche de Pierre Andrac au poste de délégué général à partir de novembre 2013. Pour la passation la plus efficiente, Pierre a été présenté à l'équipe du FNAS et participe déjà aux travaux des instances avec Frank et les élus.

Pour mémoire : Pierre Andrac a été directeur technique pendant plus de vingt ans au Théâtre du Merlan, puis à Lieux publics, Centre national de création de spectacle de rues. Au sein du FNAS, dont il a été trésorier de 1999 à 2005, il a notamment mis au point la formule de calcul du quotient familial pour permettre aux célibataires et aux familles monoparentales d'accéder à de meilleures prises en charge. Ses compétences, son expérience et ses qualités relationnelles ont déterminé le choix des élus et l'assentiment des membres de droit. La succession de Chantal Porte est naturellement laissée aux soins du futur délégué général.

2014, c'est aussi les 40 ans du FNAS.

Ces deux évènements devront faire l'objet d'une grande fête et d'une organisation particulière. Les membres des commissions et les élus s'y attèlent déjà. Pourquoi ne pas lier l'anniversaire à l'Assemblée générale ? Une grande soirée dans les jardins des Tuileries ? Ne pas oublier les retraités... Notre trésorier aura la tâche ardue de trouver les moyens de permettre au FNAS de tourner une page d'un livre en perpétuelle écriture, de la façon la plus fraternelle et joyeuse qui lui est due.

Eva Loyer
Secrétaire

Ce rapport a été élaboré grâce au travail de l'équipe du FNAS que nous remercions vivement.

Assemblée générale

24 juin 2013

Rapport financier de l'exercice 2012*

Conformément aux prescriptions légales et réglementaires, nous vous présentons notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2012, ainsi que les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

L'ensemble de ces documents vous a été adressé avec la convocation.

1. Le résultat

L'année 2012 se termine avec un résultat positif de 260 335 euros, qui fait suite au résultat négatif de 164 603 euros en 2011.

A ce jour :

- le compte « Autres réserves » s'élève à 3 200 000 euros ;
- le compte « Report à nouveau » s'élève à 333 866 euros.

Il est proposé à l'Assemblée générale d'affecter le résultat positif comme suit :

- porter le fonds de prévoyance à 3 500 000 euros ;
- ramener le compte « Report à nouveau » de l'exercice à 294 200 euros.

2. Les recettes

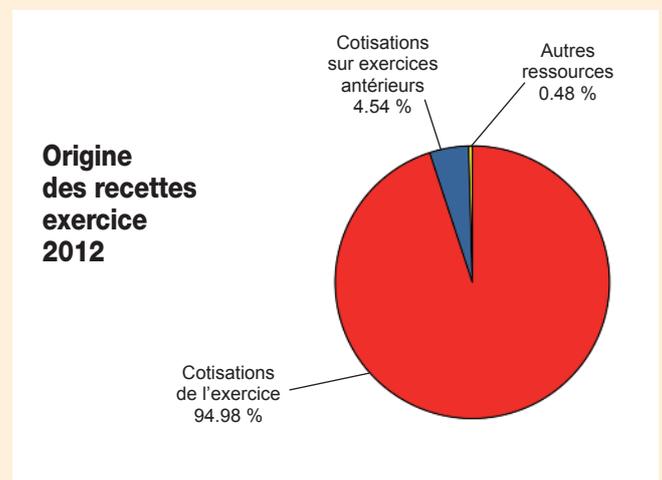
Le total des produits réalisés en 2012 s'élève à 7 475 916 euros, en augmentation de 2.72 % par rapport à 2011.

Le montant des cotisations encaissées s'élève à 7 439 524 euros, soit une progression de 2.68 % sur l'année précédente.

Ce montant incluant les cotisations sur exercices antérieurs pour 342 184 euros en augmentation de 1.80 %, les cotisations de l'exercice ont donc augmenté de 2.94 %.

Le poste « Autres ressources » passe de 32 447 euros en 2011 à 36 392 euros en 2012, soit une augmentation de 12.16 %, due principalement à l'accroissement des produits exceptionnels affichés à 29 279 euros en 2012 pour 17 876 euros en 2011, soit une augmentation significative de 63.79 %. Ces produits exceptionnels sont constitués pour une part des pénalités de retard versées par les entreprises et d'autre part par des chèques de prise en charge non encaissés.

* Tous les montants présentés dans ce rapport sont arrondis sans décimale.



3. Les dépenses

Le poste « Total des charges » passe de 7 215 581 euros en 2012 contre 7 113 073 euros en 2011, soit une augmentation de 1.44 %.

Il est constitué pour 81.09 % par des dépenses destinées à l'objet social, et pour 18.91 % par des dépenses liées aux frais de gestion (respectivement 80.42 % et 19.58 % pour l'exercice 2011).

3.1. Les dépenses « Activités sociales »

Le poste « Activités sociales » qui représente 5 850 853 euros est donc stable par rapport à 2011 (plus 0.66 %).

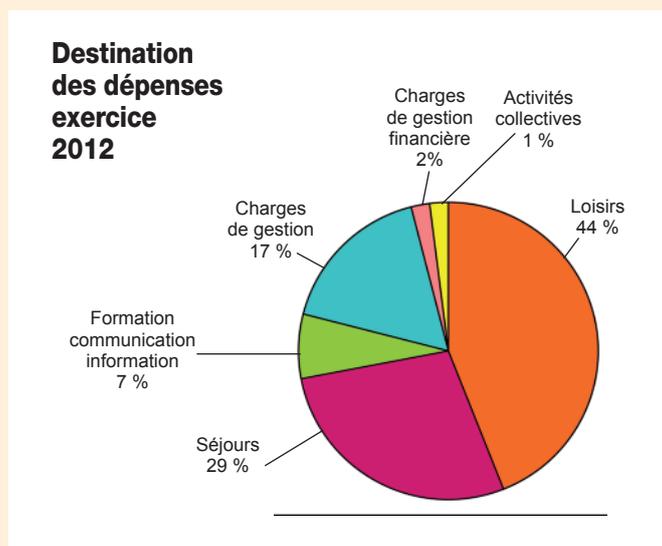
3.1.1. Les activités de séjours

Le poste « Activités de séjours » passe de 1 890 622 euros en 2011 à 1 812 614 euros en 2012, soit un tassement de 4.13 %.

Il faut noter que la diminution du poste « Frais de transport » amorcée en 2010 se poursuit en passant de 237 071 euros à 225 621 euros, soit une baisse de 4.83 %.

3.1.2. Les activités de loisirs

Le total des postes « Activités de loisirs » cumulés (cumul salariés intermittents et salariés permanents des entreprises de moins de 10) des activités de loisirs, progresse de 10.01 % avec 3 183 856 euros en 2010, à comparer avec la progression de 2009 par rapport à 2008 qui s'établissait à 5.54 %.



3.2. Les dépenses « Frais de gestion »

Le poste « Frais de gestion » est en légère augmentation par rapport à l'exercice précédent de 67 357 euros, soit 4.95 %.

Le poste « Convention de gestion Audiens » affiche une diminution de 20.90 %, qui fait suite à la baisse de 9.76 % constatée entre 2010 et 2011. En deux ans, c'est ainsi une économie cumulée de plus de 84 000 euros qui est réalisée, sachant que dans le même temps le nombre d'entreprises appelées à cotiser est passé de 7 284 à 7 978.

Le poste « Frais annexe AG » subit le traditionnel effet « yoyo » qui le fait passer de 3 398 euros en 2011 à 78 257 euros en 2012. Les opérations de vote par correspondance concernant, un an sur deux,

environ 30 000 salariés ajoutées aux frais d'huissier pour le contrôle de ces mêmes opérations sont l'explication de la variation systématique de ce poste.

Le poste « Honoraires » baisse cette année de 13.66 %, continuant sur la lancée de l'année dernière (- 20.56 %). Il faut y voir l'effet de l'évolution du travail des personnels en charge de la comptabilité, qui permet la baisse des honoraires du cabinet d'expertise comptable.

Le poste « Cotisations ASSEDIC » disparaît et le montant des cotisations est intégré au poste « Cotisations URSSAF » qui en est désormais le collecteur.

3.3. Le coût de personnel

Rien de particulier à signaler cette année dans la mesure où le compte reste relativement stable avec une augmentation de 2.20 % qui s'explique par l'augmentation de 4.93 % des cotisations sociales et de 1.41 % des salaires bruts. Cette dernière s'explique d'une part par les mécanismes normaux d'augmentation des salaires et d'autre part par le remplacement de salariés en arrêt (maternité ou maladie) par des salariés sous CDD.

En conclusion il faut bien voir que le résultat positif de cette année (il ne représente que 3,48 % des recettes) est la conséquence d'une augmentation des recettes et d'une stabilité des dépenses globales d'activités. Cet équilibre est dû au fléchissement des activités de Séjours qui vient compenser l'augmentation des activités de Loisirs. Nous ne pouvons à l'avenir, compter sur un schéma identique. En effet, le contexte économique actuel et la baisse annoncée des subventions allouées aux entreprises affiliées n'augurent rien de bon. Certes les cotisations ont toujours augmenté régulièrement, mais cette augmentation se tasse d'année en année et il faut envisager l'avenir avec la plus grande prudence.

Alain Brosseau
Trésorier



Journées d'étude d'Avignon

16 au 19 juillet 2013

- Les 16, 17 et 18 juillet à l'Université d'Avignon et des pays du Vaucluse.
- Le 19 juillet dans la salle des colloques de l'Espace Saint-Louis.

■ **Le mardi**. Devant le succès de la session de cet hiver, Francis LEMERCIER, ancien inspecteur du travail reviendra faire un rappel sur les différents mandats de représentant du personnel, le 16 juillet en fin de matinée, à la suite de la présentation du FNAS pour les nouveaux élus. L'après-midi, le même intervenant parlera de l'Inspection du travail ; pourquoi, comment et dans quel cas la solliciter.

■ **Le mercredi**, Gérard FILOCHE, autre ancien inspecteur du travail devrait intervenir sur l'historique des accords nationaux interprofessionnels (ANI) et plus particulièrement sur le plus récent qui va avoir des conséquences désastreuses sur l'emploi, les conditions de travail dans nos entreprises.

■ **Le jeudi**, c'est la future loi d'orientation et ses conséquences dans notre secteur qui sera abordée avec Jean-Claude POMPOUGNAC, membre du Comité d'histoire du ministère de la Culture.

■ Enfin, **le vendredi** 19 juillet au matin dans la salle des colloques de l'Espace Saint-Louis, les participants procéderont à l'évaluation et aux conclusions de ces journées d'étude 2013.

Ces journées sont réservées aux représentants du personnel (délégués du personnel, élus de comité d'entreprise, délégués syndicaux) et aux membres de l'Assemblée générale du FNAS qui recevront individuellement leur invitation sous réserve que le FNAS ait connaissance de leur mandat.



Carnet de voyage

Séjours

● Automne

Stockholm

Du 30 octobre au 3 novembre 2013 :
5 jours / 4 nuits.

● Après les débats dont le n° 45 de FNAS INFOS se faisait l'écho, les instances ont tranché, c'est la capitale de la Suède qui a été choisie.

Elle est construite sur quatorze îles reliées entre elles par de nombreux ponts. L'un d'eux vous mène à l'île-quartier de Södermalm, réputée pour être toujours à la pointe des dernières tendances. Au centre se trouvent Gamla Stan (la vieille ville) et Riddarholmen, deux îles qui forment ensemble le cœur urbain médiéval avec une histoire remontant au 13^e siècle.

Les quartiers d'Östermalm foisonnent de bâtiments édifiés entre le 18^e et le début du 20^e siècle. Ce qui fait probablement la particularité de Stockholm, c'est son emplacement naturel entre mer et lacs, ses voies d'eau et ses parcs. Stockholm réussit le savant mélange entre le nouveau et l'historique, l'original et le sophistiqué, créant ainsi des lieux riches en caractère et en charme.



Comme pour chaque capitale européenne proposée par le FNAS, une visite du centre ville à pieds et / ou en bus sera organisée. Chaque soir, les participants seront conviés à dîner ensemble.

Cap O Soleil, notre voyageur continue de travailler pour organiser une mini croisière au milieu des 25 000 îles qui entourent la ville.

L'équipe du FNAS continue de prendre des contacts pour organiser des rencontres avec des professionnels et/ou leur organisation. Elle travaille également sur une grille de prise en charge spécifique pour permettre aux ressortissants du FNAS d'accéder plus facilement à ce séjour.

● Hiver

Pour ces séjours,
peu de changements en
2013 / 2014.

Pour mieux visualiser les lieux,
nous les publions
sur une carte
que vous retrouverez
dans le courant de l'été
avec tous les détails, les tarifs,
les inscriptions
sur le site:
www.fnas.net.

Tous les détails, le prix, les prises en charge, la fiche d'inscription seront prochainement sur le site :
www.fnas.net.

Pour les deux premiers, le détail, les tarifs et les fiches d'inscription sont déjà sur le site : www.fnas.net.

Pour la Fête de l'Huma, ils y seront prochainement.

● Ete

Les Eurockéennes de Belfort (du 4 au 7 juillet 2013), Jazz In Marciac (du 26 juillet au 15 août 2013), La Fête de l'Huma (du 13 au 15 septembre 2013) ont été annoncés dans le dernier numéro de FNAS INFOS.



Les villages de vacances : à chacun son histoire

Chaque village de vacances que propose le FNAS est issu d'une histoire... Ces lieux destinés aux vacances des salariés et de leur famille sont une sorte de copropriété des comités d'entreprises et de structures similaires (comme le FNAS).

La structuration de ces villages de vacances a connu pour chacun d'entre eux une histoire différente... et passionnante.

En 1936, c'est le Front populaire qui obtient les congés payés après trois semaines de grève sous le gouvernement de Léon Blum.

En 1938, c'est la constitution de la Caisse des congés spectacle.

Toujours en 1938, la Compagnie du chemin de fer métropolitain de Paris (CMP) achète un terrain à Tarnos et construit un édifice pour les enfants des salariés.

Le premier janvier 1942, la CMP fusionne avec la Société des transports en commun de la région parisienne qui gérait les transports de surface ; leur réseau sera repris en 1949 par la régie autonome des transports parisiens (RATP) créée par la loi du 21 mars 1948.



Episode 3

A Tarnos, c'est la forêt des Landes au bord de la plage du Métro

Le 17 avril 1947 est constitué le Comité régie d'entreprise de la RATP (CRE-RATP) qui s'occupe de la colonie de vacances de Tarnos.

Dans les années 1990, le CRE-RATP est rejoint par la Caisse centrale d'activités sociales (CCAS) des électriciens et des gaziers pour constituer la société civile de la Forêt des Landes et mettre en place 137 gîtes de quatre et six personnes, deux terrains de tennis, une piscine et bien d'autres installations, le tout à moins de 400 mètres de la plage du Métro.

En 2001 puis en 2004, le FNAS prend des parts dans la société civile qui, outre les droits immobiliers, permettront aux ressortissants du FNAS de bénéficier d'allotement prioritaires sur un gîte de six lits et quatre gîtes de quatre lits. Puis les cheminots de certaines régions rejoindront la société civile.

Les membres de la société civile ont confié la gestion de ce lieu à TOURISTRA-Vacances, en tant que régisseur mandataire.

Il ne reste plus aux ressortissants du FNAS qu'à profiter de ce lieu au bord de l'océan Atlantique, entre les Landes et le Pays Basque.

Frank Lavanture

TARNOS

BIARRITZ

BAYONNE

SAN SEBASTIEN

TARNOS

ET SON VILLAGE

L'HEBERGEMENT

- 8 GITES DE 4 PLACES
- 3 GITES DE 6 PLACES

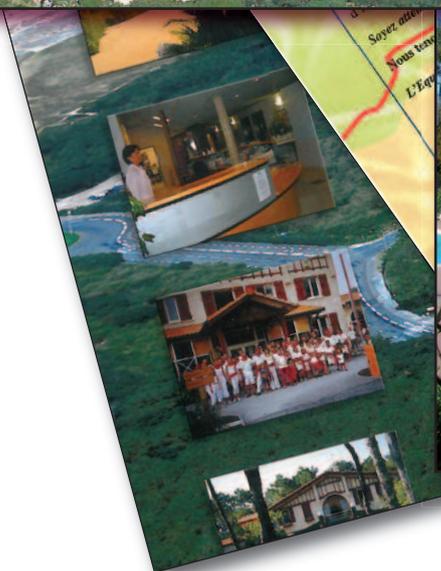
LES SOIREEES (JUILLET-AOÛT)

- SORTIES, DECOUVERTES, JEUX, SOIREEES A THEME, DEBATS, CONFERENCEES, ...
- 2 CLUBS
- 1 TERRAIN DE TENNIS
- 1 AIRE DE PISCINE
- 1 SALLE POLYVALENTE
- PING-PONG

Vue aérienne en 1944.



Différents documents qui ont jalonné l'histoire de ce lieu.



Carte postale

L'aventure et le FNAS au Yucatán

Vendredi 19 avril 2013

Il est 12 h 30 et nous arrivons très concentrés au point de rendez-vous à l'aéroport Paris-Charles de Gaulle pour l'embarquement. Dix heures d'avion mais ça ne fait rien, on est content, on rêve déjà.

Dans l'avion Frank Lavanture, le délégué général du FNAS vient nous saluer. En arrivant à l'aéroport de Cancún vers 19 h nous remarquons immédiatement la différence de température. Nous prenons le bus pour Valladolid. Encore deux heures de trajet à subir en plus ! Mais cela nous permettra d'attaquer demain notre séjour d'une façon plus douce. Frank veille aussi sur notre troupeau de cultureux prêt à explorer cet endroit exotique qu'est le Yucatán.

Cette nuit nous dormirons dans un hôtel de style post-colonial hispanique avec de belles mosaïques et une piscine à l'intérieur d'une cour toute en arcades à deux niveaux.



Monsieur Antonio, ouvrier et conteur maya

Samedi 20

Le petit déjeuner s'avère prometteur : des fruits frais découpés en tranches fines, du jus d'orange pressé et un excellent café mexicain. Puis nous entamons une visite rapide de Valladolid : sa cathédrale, son monastère, une chocolaterie bio et équitable.

Il fait très chaud, autour de 35° et il faudra nous y habituer. Pendant notre balade à travers Valladolid nous nous rendons compte un peu surpris que les gens d'ici, les Mayas, sont de petite taille et par rapport à eux nous les Européens avons soudainement l'impression d'être des géants.

Les maisons sont très colorées et basses, en général elles ne dépassent pas un étage. Les bougainvilliers s'échappent en féerie de fleurs de presque toutes les cours.

Vers 11 heures nous prenons le bus pour aller nous baigner dans un cenote sorte de gouffre ou grotte contenant de l'eau douce. Valentine, notre guide, nous explique que ce cenote est tenu par une coopérative de familles de la communauté Maya. Dans ces eaux pures vivent de gros poissons-chats. Dans les rochers logent des chauve-souris, des hirondelles et des oiseaux « mot-mot » encore appelés « toh » en maya. Ici pas de crème solaire et douche obligatoire afin de protéger le cenote.

Les cenotes constituent un éco système vital pour la région où il y en a plus de 6 000.

Il n'y a pas de rivières au Yucatán, qui est en effet un grand plateau calcaire où l'eau s'écoule à l'intérieur des roches par infiltration. Les cenotes conservent l'eau de pluie et c'est pour cette raison qu'on en trouve au moins un sur chaque site maya.

Après la baignade un savoureux repas nous est servi par les femmes de la communauté. Nous goûtons pour la première fois aux boissons locales qu'on propose habituellement à table : l'eau d'hibiscus, appelée *agua de jamaica*, l'eau de riz ou encore la limonade maison. Heureux et repus nous prenons le bus dans lequel Valentine poursuit notre instruction sur la civilisation Maya.

Dimanche 21

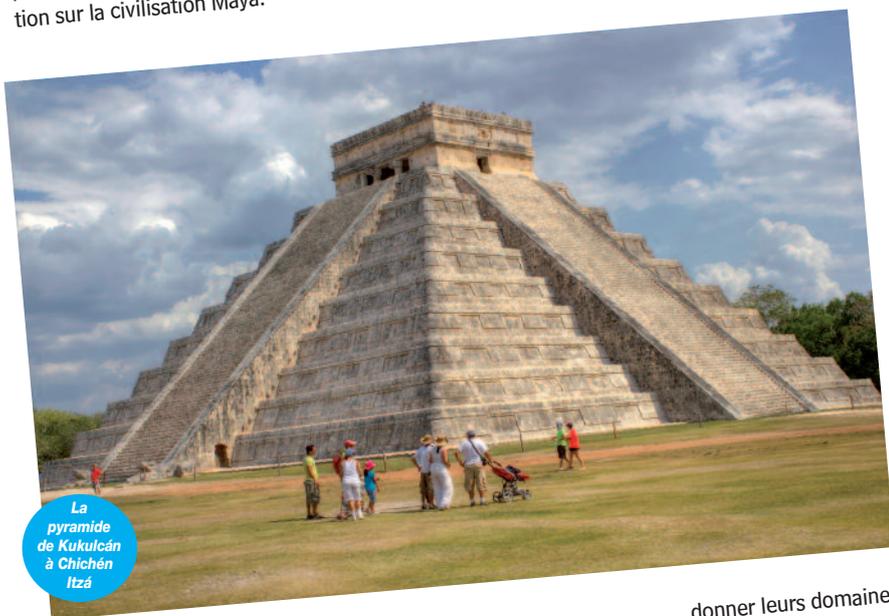
Réveil à 7 h 30 à l'hôtel Caribe de Mérida. Au programme de la journée nous avons la visite de l'hacienda Sotuta de Péon. Le bus nous mène à travers des petites routes. Nous voyons des villages composés de cabanes où les gens vivent pauvrement. Il y

a aussi beaucoup de grandes maisons abandonnées. Plus tard le guide de l'hacienda Sotuta de Péon nous racontera que la région s'était enrichie grâce à la culture du *henéquen* dont les fibres naturellement très résistantes servaient à la production des cordes.

Le *henéquen* est appelé aussi sisal, du nom du port qui servait de base à l'exportation de cette fibre dans le monde entier.

L'âge d'or des propriétaires de cultures du *henéquen* date du XIX^e siècle jusqu'aux années 60, date à laquelle la fibre synthétique s'étant popularisée, elle a remplacé la fibre naturelle. Ainsi les grands propriétaires du Yucatan ont perdu ce marché et ont petit à petit été obligés de vendre ou tout simplement d'aban-

donner leurs domaines. Aujourd'hui, toute la chaîne de production et de transformation du *henéquen* de l'hacienda Sotuta de Péon peut continuer avec l'ap-



La pyramide de Kukulcán à Chichén Itzá

Nous arrivons à Chichén Itzá, un guide francophone nous annonce avec fierté qu'il est Maya et partage avec nous quelques expressions dans sa langue. Le site est majestueux, impressionnant, grandiose mais terriblement touristique avec des artisans-marchands installés dans les passages entre les différentes aires de visites. Le guide nous fait faire un tour du site et essaye de nous faire comprendre les calculs très compliqués qui servaient à sa construction.

Notre visite s'est déroulée pendant un pic de chaleur, au plus fort on approchait les 40° C.



Le cenote de l'hacienda Sotuta de Péon

port du tourisme.

Nous avons visité cette belle demeure entièrement restaurée. Nous sommes allés à travers les champs de *henéquen* sur une charrette tirée par un mulet sur des rails. Nous avons rencontré un vénérable Maya qui nous a conté son dur labeur sur la plantation de *henéquen*.

Le soleil nous éprouvait fortement quand on nous a annoncé une surprise : nous allions nous baigner dans un cenote se trouvant à l'intérieur des roches. Au bout de quarante-cinq minutes et presque à regret nous avons rejoint nos wagons charrettes pour nous rendre au restaurant de l'hacienda. Nous y avons goûté un repas délicieux. Puis nous sommes retournés à Mérida avec les têtes et les corps remplis de merveilleuses sensations.



Chichén Itzá

Lundi 22

On part pour Izamal, la « ville jaune » appelée ainsi pour ses maisons qui majoritairement sont recouvertes d'une peinture de couleur ocre. C'est une ancienne ville maya et nous y visitons tout d'abord la pyramide Kinich Kakmoo. Puis nous montons en direction de l'incontournable couvent Saint-Antoine de Padoue qui a été construit par les Espagnols sur la colline la plus haute pour dominer toute la ville. Nous nous rendons aussi sur le marché pour y goûter des jus de fruits fraîchement pressés puis nous nous baladons un peu sur la place centrale. Les Mayas sont en général très affables, d'un comportement paisible, on ne décèle pas chez eux d'excitation. Quand je demande à quelqu'un si je peux le photographier il me donne gentiment son accord et je présente chaque fois à la personne la photo prise.

Dans le bus qui nous ramène à Mérida en fin de matinée, j'observe le ciel à travers les fenêtres. Le temps est magnifique et dans mon imaginaire de nombreux nuages blancs prennent les formes de visages des Mayas antiques. Je pense aussi à notre groupe, nous sommes 33 et nous commençons un peu à nous connaître. Il y a toute la palette représentative des métiers du spectacle vivant.

À Mérida nous partons manger dans un *botinero* (lieu où les Mexicains mangent des casse-croûtes) où nous attend le professeur de danse qui va nous apprendre les pas de salsa et de *cumbia*, une sorte de samba mexicaine. Nous travaillons avec une application plus ou moins disciplinée nos pas pendant une trentaine de minutes puis bien fatigués nous nous mettons à table. Tout en mangeant des *tacos*, nous écoutons des rythmes de samba exécutés par un couple de chanteurs et des musiciens. Après le repas une partie du groupe est partie au marché de Mérida connu pour la fraîcheur et la diversité de ses fruits et légumes.



Séance de-
cumbia

Mardi 23

Le matin nous quittons l'hôtel Caribe pour partir à la découverte de Ria Lagartos, un petit village de pêcheurs qui constitue en même temps la porte d'accès au parc national du même nom qui est une réserve écologique protégée. Sur place nous prenons des petits ba-



La lagune
Ria
Lagartos



Ria
Lagartos

teaux par groupe de cinq à six personnes. Sur notre bateau Gabor mon fils et Patrice mon mari se placent bien au soleil. Ils ne savent pas encore qu'ils vont griller et que Gabor, la peau couleur rouge vif, devra se faire soigner.

Nos bateaux fendent les eaux du lagon, le vent nous décoiffe et nous cloue le bec, la vue qui s'étend sur la mer est superbe et nous guettons les habitants de ces lieux. Nous apercevons entre autre un aigle pêcheur, un alligator, un nid de termites, des frégates, des pélicans et enfin pour couronner le tout des centaines de flamants roses qui décollent avec la précision et la discipline d'une patrouille d'avions de chasse. Nos accompagnateurs pêcheurs nous ont montré aussi leur mascotte qu'ils ont pêchée le matin. Il s'agit d'une limule. La limule est un descendant des trilobites, elle est apparue avant même les dinosaures il y a des dizaines de millions d'années. Sur une bande de littoral où nous accostons avec nos pêcheurs, Valentine nous propose d'essayer les bienfaits d'une boue blanche dite « maya ». Pour finir cette belle visite nous allons sur une plage protégée où nous nous baignons dans des eaux turquoise et limpides, puis nous prenons un repas dans un adorable petit restaurant de pêcheurs.

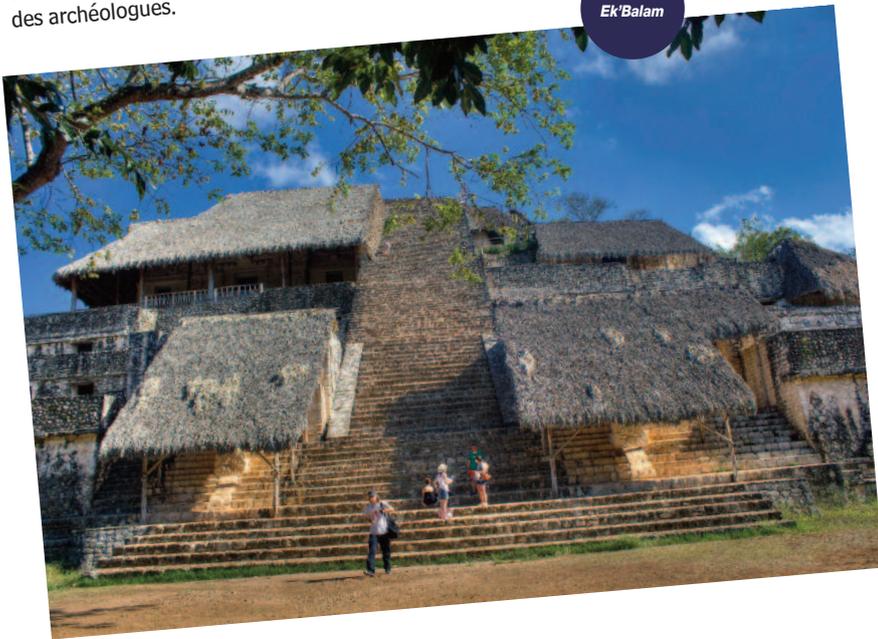
Mercredi 24

Le réveil est à 6 h car le programme de la journée sera très chargé en visites. Tout d'abord nous partons pour le site Ek'Balam, qui autrefois était un grand centre religieux et politique Maya. Nous arrivons sur le site vers 8 heures, nous sommes les premiers visiteurs de la journée. Des chants d'oiseaux nous accueillent à l'entrée du site qui se situe en pleine forêt et semble vivre en symbiose parfaite avec la nature. Accompagnés d'un guide Maya francophone nous découvrons médusés le temple tout blanc orné de sculptures. Nous pouvons monter tout en haut de la pyramide pour admirer la grandeur du site dont de nombreux bâtiments ne sont toujours pas explorés et demeurent recouverts de terre. Ce site a été découvert récemment, les travaux archéologiques ont commencé en 1997 et sont toujours en cours. Notre guide nous dit qu'il était bénévole

Carte postale

à l'origine des fouilles et qu'ensuite, fier de sa culture, il a décidé de devenir guide professionnel. Plusieurs de ses collègues ont eu le même parcours avec l'aide des archéologues.

Ek'Balam



Nous regagnons le bus pour partir à Tulum. Gabor s'étant endormi, Patrice a commenté tendrement : « notre petit homard dort ».

A Tulum la visite est libre. Nous entrons dans le site en franchissant une petite ouverture dans la muraille nous obligeant à courber l'échine. Sur le chemin nous découvrons différentes bâtisses plus ou moins richement sculptées. Sur le site il y a aussi de belles plantations où priment les bougainvilliers avec des fleurs en cascades. Nous côtoyons les habitants faussement paisibles de ces lieux – les iguanes. Bien engagés dans le site, nous sommes attirés par le monument le plus élevé que nous décidons d'approcher. En le contournant par l'arrière nous nous retrouvons face à face avec l'océan qui s'étend en bas de la falaise sur laquelle le site a été construit. L'eau de la mer est turquoise, la vue est à couper le souffle, en bas sur la plage les vacanciers se baignent ravis.

Après la visite nous allons manger dans un petit resto dont le sol est entièrement recouvert de sable blanc et doux, c'est à la fois reposant et rafraîchissant. Un groupe de treize personnes dont nous faisons partie a choisi de quitter la table peu de temps après car nous allons à la plage d'Akumal pour nager et admirer les tortues marines, le reste du groupe restant à la plage de Tulum. Les tortues et le corail s'avèrent magnifiques à observer mais l'expédition nous paraît trop courte. Plus tard nous profitons un petit moment de la plage à l'ombre des palmiers, ce qui est très agréable.



Déjeuner d'adieu à Playa del Carmen

Le soir nous emménageons à l'hôtel Tukan à Playa del Carmen pour trois nuits. C'est un hôtel moderne et très confortable dont le parc est rempli de très hauts arbres envahis de lianes. Nous nous y posons avec un véritable plaisir.

Jeudi 25

Bien qu'ayant devant nous deux jours et demi totalement libres sans visites prévues, nous nous réveillons par habitude vers 7 heures. Tout le groupe se retrouvera au resto pour dîner. Ce soir le FNAS offre le traditionnel pot au groupe. Je commande une margarita mangué qui est tout simplement divine. Après le repas nous rentrons badins : la ville est à cette heure tardive en pleine effervescence nocturne.

Vendredi 26

Journée tranquille. Le soir nous partons nous balader un peu dans la ville avant de rejoindre le groupe dans un restaurant très élégant. Avant de retourner à l'hôtel, nous décidons tous ensemble d'aller boire un verre dans un bar pour notre toute dernière soirée au Yucatán.

Samedi 27

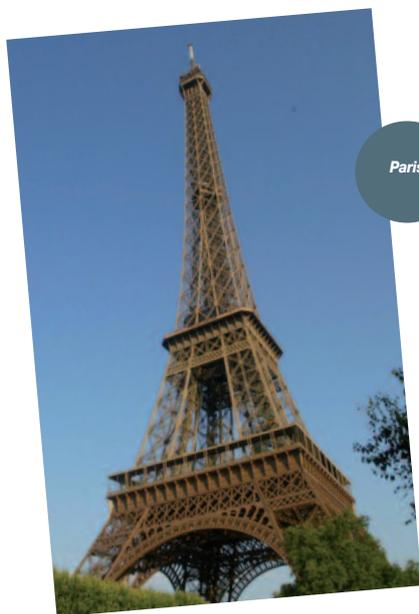
A 11 h 30 nous rendons les clés de notre chambre et retrouvons le groupe pour un déjeuner d'adieu à base de ceviche et de cocktail de crevettes dans un petit resto sur la plage. Le soleil brille de toute sa clarté, le ciel est d'un bleu lumineux irréprochable et les couleurs de Playa del Carmen nous semblent encore plus éclatantes au moment de la quitter. Avec un pincement au cœur nous ramassons nos valises et montons dans le bus qui nous emmène à Cancún.

Pendant le trajet, Frank parle des organismes sociaux qui assurent la prévoyance, la santé, les retraites complémentaires, la formation professionnelle et continue, les congés, les activités sociales, etc. de tous les salariés du spectacle vivant et enregistré. Il rappelle que ces organismes sont gérés à parité par des représentants des organisations tant d'employeurs que de salariés, à l'exception du FNAS dont les instances sont composées uniquement par des représentants des salariés.

Pour ces derniers, leur désignation dans la plupart des organismes est effectuée sur la base d'élections : Frank incite, prie instamment tous les participants à être très attentifs à ces élections, car c'est ce mode de désignation et cette gestion paritaire qui permettent de tenir compte des spécificités de nos métiers, à commencer par l'intermittence.

Dimanche 28 avril 2013

Nous atterrissons à Paris vers 14 heures. Nous retrouvons notre belle capitale pluvieuse et froide, il fait 11° C.



Paris

On se dit au revoir les uns les autres tout en disant adieu à nos vacances. Vivement l'été ! Même si c'est la période le plus souvent la plus active professionnellement et donc la plus stressante pour la plupart des professionnels du spectacle.

Maria Tercjak
avec la collaboration de Patrice Villaumé

Les mots croisés

■ par Monsieur Henri

Solutions en page 2

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4				■				■	■	
5			■			■				
6										
7				■			■			
8				■				■		
9		■								
10										

Horizontalement :

1- Lucie Aubrac. 2- Dissolution. 3- Des Caraïbes. 4- Ce n'est pas un scanner, mais nous en avons la même... image. Moyen de transport typiquement francilien. 5- Il réfléchit. Marque le dédain. Suivant la légende, le remords le traque. 6- Sous-sous-chef ! 7- Dépôt au fond mais à l'envers. Ah ! la vache ! Moyen de transport typiquement lyonnais. 8- Tati phonétique. Circuit belge, essayant de protéger au mieux ses... automobilistes. Personnel singulier. 9- Enjolive. 10- Séduits par le serpent.

Verticalement :

A- Sur les plateaux, elle se fait fort heureusement de moins en moins rare. B- Surnom donné au machiniste des dessous. C- Poésie contemporaine. Un des parachutages de Jack Lang. D- Prénom féminin en vrac. Note. Encore note. E- Émasculer. F- Enchaînée, rarement déchaînée. Grand couvercle, mais la tête en bas. G- Avec elle, ça va bientôt péter. Bière. H- Nouveau de l'autre côté du Rhin. Musique, peinture et cinéma tiennent dans ces trois lettres. Personnel. I- Fait partie des plus anciennes troupes de notre pays... quand il y en avait encore. Coupé. J- Sempiternelles.

Grilles de prise en charge

Pour une période de 12 mois, le montant des prises en charge du FNAS est limité :

- par le plafond annuel de la grille de prise en charge selon le type d'activité,
- par le plafond annuel de la grille globale qui représente le montant maximum de prise en charge toutes activités confondues (sauf colonie de vacances).

GRILLE GLOBALE	
Quotient familial	Plafond annuel maximum par personne
Moins de 350 €	900 euros
350 à 450 €	850 euros
451 à 550 €	800 euros
551 à 650 €	700 euros
651 à 750 €	600 euros
751 à 850 €	500 euros
851 à 950 €	450 euros
951 à 1 100 €	400 euros
1 101 à 1 250 €	350 euros
Plus de 1 250 €	300 euros

GRILLE COLONIE		
Quotient	Taux	Plafond annuel
Moins de 350 €	70 %	550 euros
350 à 450 €	65 %	525 euros
451 à 550 €	60 %	500 euros
551 à 650 €	55 %	450 euros
651 à 750 €	50 %	400 euros
751 à 850 €	45 %	350 euros
851 à 950 €	40 %	300 euros
951 à 1 100 €	35 %	250 euros
1 101 à 1 250 €	30 %	200 euros
Plus de 1 250 €	25 %	175 euros

GRILLE SEJOURS						
Quotient	Grille séjours 1 séjours FNAS		Grille séjours 2 secteur associatif / tourisme social		Grille séjours 3 secteur marchand	
	Taux	Plafond annuel	Taux	Plafond annuel	Taux	Plafond annuel
Moins de 350 €	70 %	550 euros	60 %	500 euros	50 %	350 euros
350 à 450 €	65 %	525 euros	55 %	475 euros	45 %	325 euros
451 à 550 €	60 %	500 euros	50 %	450 euros	40 %	300 euros
551 à 650 €	55 %	450 euros	45 %	400 euros	35 %	250 euros
651 à 750 €	50 %	400 euros	40 %	350 euros	30 %	200 euros
751 à 850 €	45 %	350 euros	35 %	300 euros	25 %	150 euros
851 à 950 €	40 %	300 euros	30 %	250 euros	20 %	150 euros
951 à 1 100 €	35 %	250 euros	25 %	200 euros	15 %	100 euros
1 101 à 1 250 €	30 %	200 euros	20 %	150 euros	10 %	100 euros
Plus de 1 250 €	25 %	175 euros	15 %	125 euros	5 %	100 euros

Chèques Lire et chèques Disques

L'ensemble des prises en charge sur les chèques Lire et chèques Disques est limité à la moitié du plafond de la grille Loisirs. Vous pouvez par conséquent obtenir au maximum 31 chèques par personne quelle que soit la tranche de quotient familial. Les chèques Disques ne sont plus limités par le plafond URSSAF mais ils sont attribués aux seuls ouvrants droit.

GRILLE LOISIRS		
Quotient	Taux	Plafond annuel
Moins de 350 €	70 %	350 euros
350 à 450 €	65 %	325 euros
451 à 550 €	60 %	300 euros
551 à 650 €	55 %	275 euros
651 à 750 €	50 %	250 euros
751 à 850 €	45 %	225 euros
851 à 950 €	40 %	200 euros
951 à 1 100 €	35 %	175 euro
1 101 à 1 250 €	30 %	150 euros
Plus de 1 250 €	25 %	125 euros

Chèques Lire et chèques Disques		
1/2 plafond	Prix à l'unité	Prise en charge du FNAS déduite de votre plafond
175 euros	2.40 euros	5.60 euros
163 euros	2.80 euros	5.20 euros
150 euros	3.20 euros	4.80 euros
138 euros	3.60 euros	4.40 euros
125 euros	4.00 euros	4.00 euros
113 euros	4.40 euros	3.60 euros
100 euros	4.80 euros	3.20 euros
88 euros	5.20 euros	2.80 euros
75 euros	5.60 euros	2.40 euros
63 euros	6.00 euros	2.00 euros

Le FNAS vous accueille

- **Sur son site internet**
www.fnas.net

- **Dans ses bureaux**

185 avenue de Choisy
75013 PARIS

(métro Place d'Italie)

du lundi au vendredi

(à l'exception du jeudi matin)

de 10 h à 12 h 30

et de 14 h à 17 h

- **Au téléphone**

au 01 44 24 72 72

aux mêmes horaires

Pour les dossiers
de prises en charge
du lundi au vendredi
de 14 h à 17 h

Attention !

**Votre numéro d'ouvrant droit est
indiqué sur le présent envoi, au-
dessus de votre nom. Notez-le.**

**Si vous êtes salarié intermittent
vous recevez ce numéro de FNAS
INFOS car vos droits sont ouverts au
moins jusqu'à sa date de parution.**